



Modernisation et Performance de l'Action Publique
Direction Générale des Services
Direction Coordination et Partenariats
Département Vie Associative

Le Maire,

A l'attention des Président(e)s d'associations

Baie-Mahault, le 21 février 2025

Réf : **47** 2025/DGS-DCP/J.A/MJG/HP

Affaire suivie par : J.ATTELLY

Objet : Procédure de dépôt de dossier, demande de subvention 2025

P.J. Annexe 1 "Fiche procédure d'accompagnement aux associations"

Annexe 2 "Liste des pièces"

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La commune de BAIE-MAHAULT, par son accompagnement du tissu associatif, démontre sa volonté de soutenir et valoriser l'action publique d'animation de la vie locale citoyenne et solidaire.

Chaque année, plus d'une centaine d'association sollicite la collectivité pour un accompagnement financier, logistique et en ingénierie (gestion administrative de l'association, recherche de financement, appel à projet).

Les demandes arrivent dans les services de manière discontinue au cours de l'année.

Pour une meilleure organisation et une qualité optimale de traitement des demandes d'accompagnement des associations, il est essentiel de mettre en place un processus adapté et flexible.

A cet effet, au titre de l'exercice 2025, le dépôt des demandes de subvention est fixé **au plus tard au 30 juin 2025**.

S'agissant des demandes de logistique, le dépôt est fixé **au moins 2 mois avant la réalisation du projet** selon la disponibilité de la logistique demandée.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Une fiche de procédure d'accompagnement aux associations
- La liste des pièces à fournir

Je compte sur votre adhésion et votre engagement pour continuer à promouvoir ensemble l'attractivité de notre commune.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire,

Hélène MOLIA-POLIFONTE

